

## Contrat d'engagement 'Légumes'

Le contrat est passé entre Terre Activ' et le partenaire consommateur, pour l'approvisionnement hebdomadaire en légumes durant l'année d'abonnement 2019-2020.

Entre Terre Activ'

Et l'adhérent .....

Adresse

.....

Tél .....

Mail .....

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis dans la charte des AMAP, à savoir :

### Les Engagements du maraîcher partenaire :

- distribuer chaque semaine durant l'abonnement des produits de qualité, frais, de saison et de sa ferme
- être présent aux distributions, donner régulièrement des nouvelles sur l'avancée des cultures, et accueillir chaque adhérent sur sa ferme pendant la saison d'engagement.
- Mettre en œuvre un système de production robuste face aux aléas de production.
- être transparent sur le mode de fixation du prix et ses méthodes de travail.
- adopter des pratiques et des méthodes respectueuses de la nature et de l'environnement, conformément au cahier des charges de l'agriculture biologique.

### Les Engagements de l'adhérent :

- adhérer à l'association partenaire du producteur et être à jour de cotisation
- s'abonner au panier hebdomadaire parmi les choix proposés ci-après.
- Partager les risques liés aux aléas de production
- gérer le partage éventuel de son panier, ses retards et absences (vacances, déplacements...) aux distributions, sachant qu'aucun remboursement ne sera effectué en cas de non prise de panier. L'adhérent s'engage également à prévenir d'avance la personne qui assure la distribution que son panier sera cherché par une tierce personne ou à défaut qu'il pourra être partagé entre les autres adhérents
- Veiller au bon fonctionnement de la distribution (prévoir caisses ou sacs pour les légumes)
- participer aux réunions et activités de l'association proposées en partenariat avec le producteur.

Dates et horaires des distributions hebdomadaires : Mardi de 18h30 à 19h30

Lieu : Préau de l'Ecole Maternelle du Petit Pont à Niederbronn-les-Bains

### Choix de l'abonnement :

Saison	Printemps		Eté		Automne-hiver		
Période	30 avril au 25 juin 2019		2 juillet au 24 septembre 2019		1 octobre 2019 au 24 mars 2020		
Nombre de paniers	9 paniers à 15€		13 paniers à 15€		26 paniers à 15€		
Coût de la saison d'abonnement	135 €		195 €		390 €		Coût total de l'abonnement
L'adhérent coche la/les saison(s) d'abonnement (panier ou demi-panier)	1/2	1	1/2	1	1/2	1	

Choix de la modalit  et du moyen de paiement :

Saison	Modalit� de paiement de l'abonnement	Coût en Euros	Date de r�glement	Moyen de paiement	
				Ch�que	Virement bancaire (voir RIB au bas de la page)
<b>Printemps</b>	Totalit�	135	01/05/19		
	Mensualit�s	70	01/05/19		
		65	01/06/19		
<b>Et�</b>	Totalit�	195	01/07/19		
	Mensualit�s	65	01/07/19		
		65	01/08/19		
		65	01/09/19		
<b>Automne-hiver</b>	Totalit�	390	01/10/19		
	Mensualit�s	65	01/10/19		
		65	01/11/19		
		65	01/12/19		
		65	01/01/20		
		65	01/02/20		
		65	01/03/20		
<b>Compl�te</b>	Totalit�	720	01/05/19		
	En 10 mensualit�s	72	De mai 2019 � f�vrier 2020		

Fait  

Le

Nom et signature de l'adh rent

Nom et signature du producteur

Contact producteur : jean.becker83@wanadoo.fr

Jean Becker 24 route de Haguenau 67340 Ingwiller et 06 74 32 46 19

**Relev  d'Identit  Bancaire / IBAN**

IBAN						BIC	
FR76	1470	7500	6531	8216	0744	287	CCBPFPPMTZ
Banque		Guichet		N� de compte		Cl� RIB	
14707		50065		31821607442		87	

GAEC TERRE ACTIV'  
24 ROUTE DE HAGUENAU  
67340 INGWILLER

P



Domiciliation  
CA AGRICOLMAR